

PROFIL TYPE DU DEMANDEUR
DÉJÀ LOCATAIRE HLM

- Un ménage entre 35 et 45 ans avec au moins un enfant
- Recherche : T3-T4
- Motif : logement trop petit, problèmes liés à l'environnement ou au voisinage
- Revenus annuels moyens : entre 10 000 et 20 000 euros

PROFIL TYPE DU DEMANDEUR
EXTERNE

- Une personne seule de moins de 35 ans avec ou sans enfant
- Recherche : T2-T3
- Motif : dépourvu de logement (hébergement, squatt...), logement trop cher ou trop petit
- Revenus annuels moyens : entre 5 000 et 15 000 euros

→ SATISFACTION DE LA DEMANDE EN 2012

Près de **27 000** propositions de logement ont été faites aux demandeurs par les bailleurs sociaux d'Alsace

Ces propositions ont donné lieu à un peu plus de **15 000** refus de la part des demandeurs

Au final les bailleurs sociaux alsaciens ont logé près de **12 000** ménages

ZOOM SUR LES PRÈS DE 12 000 DEMANDES SATISFAITES

71% de demandeurs non locataires Hlm
Délai d'attribution moyen : 9,5 mois

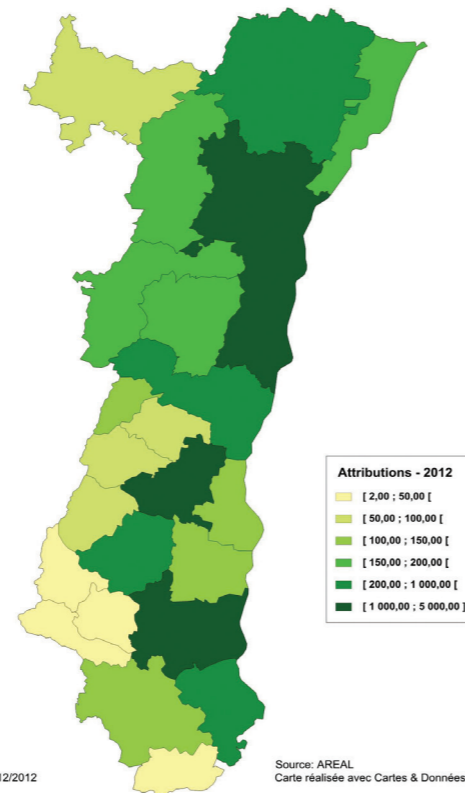
BAS-RHIN

11
MOIS

HAUT-RHIN

8
MOIS

Les bailleurs sociaux ont effectué en moyenne près de **2 propositions** pour satisfaire une demande

+ RÉPARTITION DES DEMANDES
SATISFAITES EN ALSACE EN 2012

LE FICHER PARTAGÉ DE LA DEMANDE ALSACIEN C'EST :

- 36 lieux d'enregistrement
- Une moyenne de 150 utilisateurs par jour
- Une demande de logement en ligne sur www.demandedelogement-alsace.fr
- En 2012, 7,2% des demandes saisies via le site Internet



2, rue Saint Léonard-CS 50005
67608 Sélestat Cedex
Tél. 03 90 56 11 90 Fax 03 90 56 11 89
courrier@areal-habitat.org
www.areal-habitat.org

LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL EN ALSACE

CHIFFRES CLÉS 2012

→ ÉDITO

L'AREAL travaille depuis plusieurs années à une harmonisation des pratiques des bailleurs et à une simplification des démarches des demandeurs.

Résultat de ces années de réflexion, le fichier partagé de la demande de logement social est opérationnel depuis bientôt deux ans.

L'objectif principal du dispositif était d'améliorer la connaissance de la demande Hlm et la transparence des attributions des logements sociaux en simplifiant les démarches à la fois pour le demandeur de logement et le bailleur. Objectif atteint.

Avec cet outil, l'AREAL a pu développer de nouvelles méthodes d'analyse plus fines de la demande sur le territoire alsacien. Cette première plaquette vous permettra de retrouver les chiffres clés de la demande de logement social en Alsace pour l'année 2012.

Le fichier partagé permet aussi à l'inter-organismes d'être force de propositions dans le cadre de l'élaboration des politiques locales de l'habitat sur notre territoire.

Enfin, ce projet a renforcé le travail partenarial entre bailleurs, services de l'Etat et collectivités territoriales.

La mise en œuvre du fichier partagé de la demande, évolution majeure pour le logement des ménages les plus modestes, permet de souligner l'investissement de tous les acteurs locaux concernés par ce sujet et tout particulièrement l'effort fourni par le mouvement Hlm alsacien.



DENIS RAMBAUD
PRÉSIDENT DE L'AREAL
PREMIER ADJOINT AU MAIRE
DE LA VILLE DE MULHOUSE

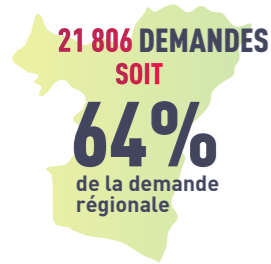
DES ORGANISATIONS HLM D'ALSACE



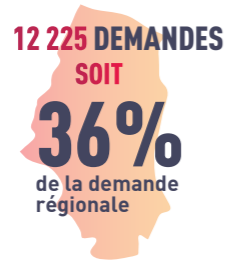
→ LA DEMANDE EXPRIMÉE AU 31 DECEMBRE 2012

En 2012, **34 031 demandes** sont recensées sur la base régionale et se répartissent comme suit :

BAS-RHIN



HAUT-RHIN



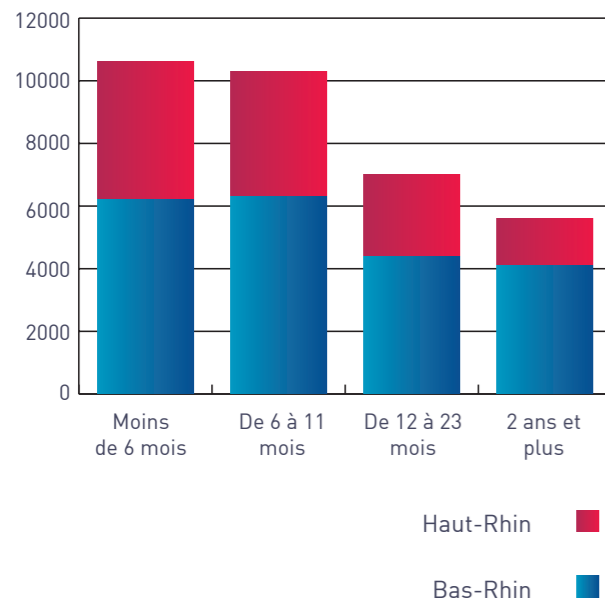
+ UN RENOUVELLEMENT CONSTANT DE LA DEMANDE

Sur l'ensemble des demandes actives, **21 328** sont des nouvelles demandes saisies en 2012, soit 63% du fichier partagé de la demande.

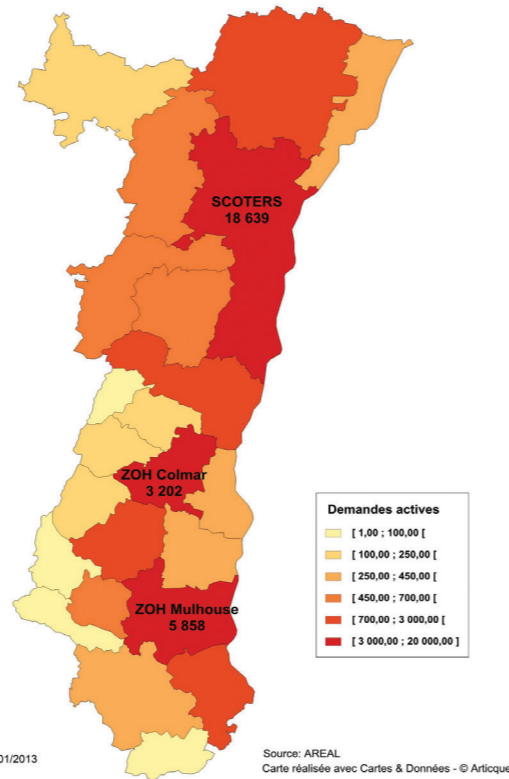
Malgré l'importance des demandes récentes, le stock total n'augmente pas. Un grand nombre d'entre elles ne font en effet pas l'objet de renouvellement à leur date anniversaire.

+ ANCIENNETÉ DE LA DEMANDE

Près de 3 demandes sur 4 de plus d'un an concernent le Bas-Rhin où la pression de la demande est bien plus forte que dans le Haut-Rhin.

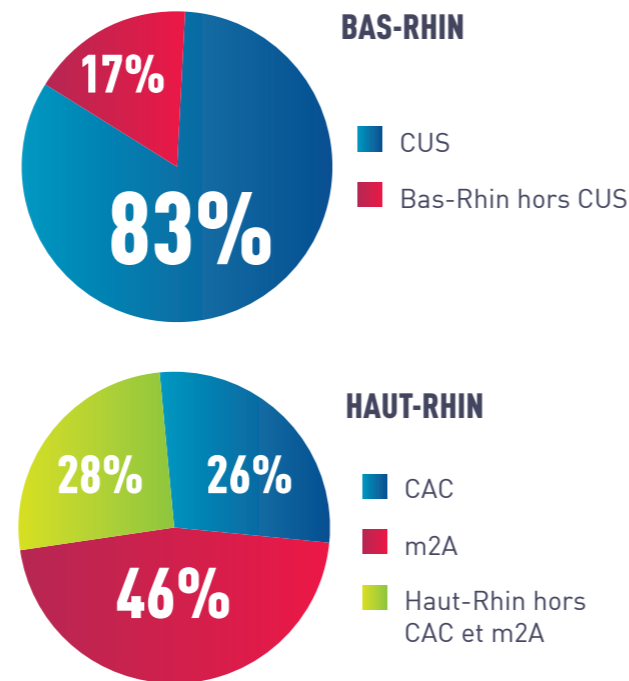


+ UNE DEMANDE CENTRÉE SUR LES PRINCIPAUX PÔLES URBAINS

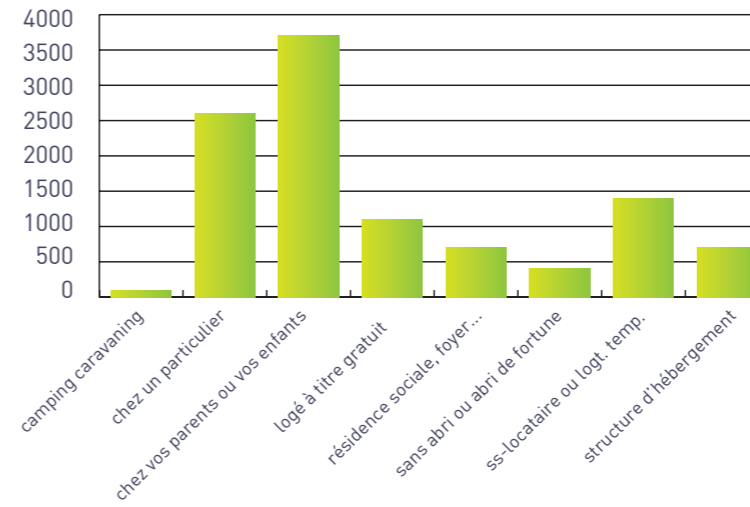


Les trois principales agglomérations alsaciennes regroupent **80% de la demande régionale**.

A contrario, les secteurs ruraux et les vallées vosgiennes concentrent peu de demandes.



*CAC : Communauté d'Agglomération de Colmar
m2A : Mulhouse Alsace Agglomération
CUS : Communauté Urbaine de Strasbourg



+ 4 DEMANDEURS SUR 10 SONT DÉJÀ LOCATAIRES HLM

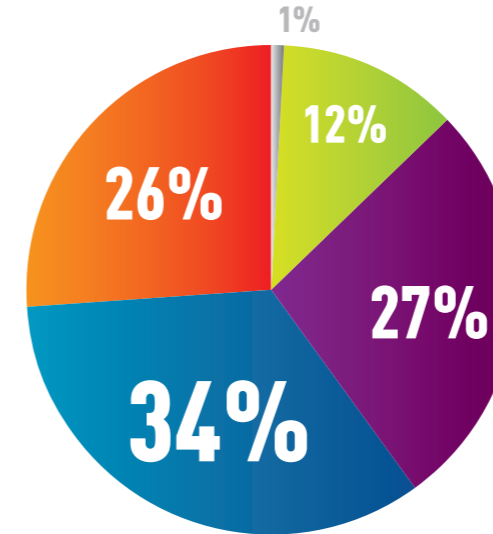
Sur l'ensemble des 34 031 demandeurs, **12 864** sont locataires du parc social, 8 088 pour le Bas-Rhin, 4 776 pour le Haut-Rhin.

62% des demandeurs sont externes au parc Hlm

Parmi ces demandeurs externes, la moitié est dépourvue de logement (structure d'hébergement, sans-abri, logé chez un tiers...)

→ CARACTERISTIQUES DE LA DEMANDE

+ UNE MAJORITÉ DE PERSONNES SEULES ET DE FAMILLES MONOPARENTALES



+ UNE DEMANDE JEUNE

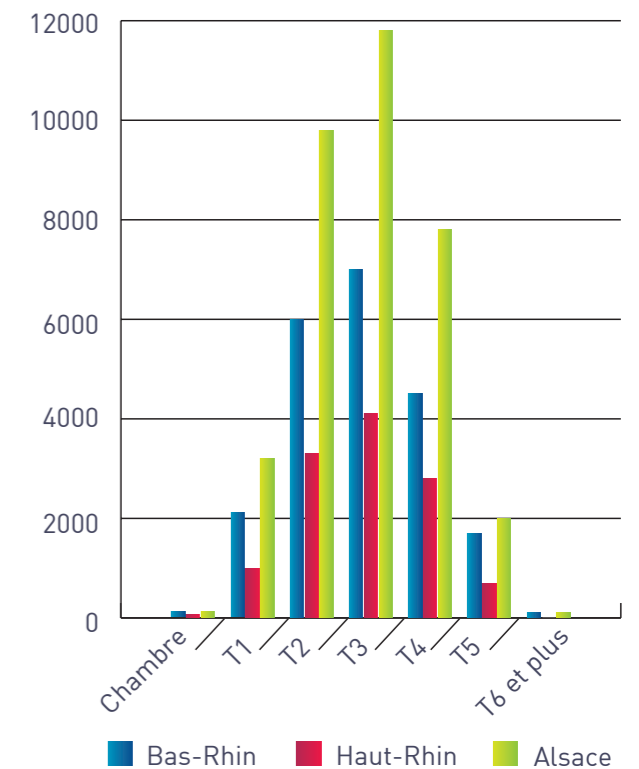
41% < 35 ANS
DES DEMANDEURS

7% > 65 ANS

+ LOGEMENT RECHERCHÉ

Le nombre moyen de personnes par ménage est de 2,5

6 demandeurs sur 10 sont à la recherche d'un logement de taille intermédiaire (T2 ou T3)



À NOTER

Près de 3/4 des demandes sont actuellement éligibles au logement très social (PLAI). Plus de 1 600 demandes sont considérées comme prioritaires dans le fichier (Accord Collectif Départemental, Droit au Logement Opposable...)

